Le Grand Duc, 27 : 11-15
(227)

LE TRAQUET OREILLARD *(OENANTHE HISPANICA)* NICHEUR EN LOZÈRE

par Bernard BERNIER

C'est en 1979 qu'eût lieu notre première rencontre avec le Traquet oreillard *(oenanthe hispanica)* sur le Causse Méjean. Le 12 juillet, lors de la visite d'un site où des chants d'oedicnèmes *(Burhinus oedicnemus)* avaient été entendus au nord-est de Mas de Val (commune de Ste-Enimie), un couple d'Oreillards (mâle de forme stapazin) accompagné d'un juvénile est observé [*]. Cette famille se cantonne dans un milieu riche en tas de pierres et vieux murets, mais non dépourvu d'arbres (conifères épars), d'arbustes et buissons typiques du Causse (buis, genévrier commun, prunellier, églantier...). Le Traquet motteux *(Oenanthe oenanthe)* et le Pipit rousseline *(Anthus campestris)* y sont les deux espèces les plus fréquentes.

Le 14 juillet 1980, exactement au même endroit que l'année précédente, un mâle (de forme stapazin) et trois ou quatre juvéniles sont présents.

Le 30 juillet, sur la D.63, à la Croix du Villaret (commune de HURES-LA-PARADE), un mâle stapazin est perché sur un petit églantier.

En juillet 1981, une visite du site [1] de 1979 permet de constater la présence d'une famille (mâle stapazin). On peut noter qu'en cette même année 1981, un mâle oreillard est observé, le 1er juin, à TRÈVES (Gard), à quelques kilomètres au sud de MEYRUEIS (BRUGIERE et DUVAL, 1983).

En 1982, toujours sur le site de 1979, un nid contenant trois poussins âgés de 6 à 8 jours et activement nourris par les deux parents (mâle stapazin) est découvert le 10 juillet. Il est construit au ras du sol, sous un chardon, au pied d'un tas de pierres de plus d'un mètre de haut. Le 25 du même mois, un peu au sud de NIVOLLIERS (commune de HURES-LA-PARADE), le nid d'un couple (mâle de forme oreillard) est trouvé sous une pierre plate bordée de chardons. Il contient trois jeunes âgés d'environ une semaine [2]. Quinze jours après, le 11 août, trois oiseaux en plumage femelle ou juvénile sont présents sur le site de nidification du 10 juillet [1]. Le lendemain, 12 août, deux mâles de forme stapazin sont observés, en compagnie de Michel HÉMERY, à un peu plus d'un kilomètre au nord-ouest de NIVOLLIERS [3]. Ces deux individus, par ailleurs peu farouches puisqu'approchés à enrivon 20 m, présentent un plumage de transition, les ailes et la gorge brunes étant assez largement maculées de blanc sale.

Compte tenu de l'abondance du Traquet motteux et de la rareté de l'Oreillard constatées en parcourant le Causse Méjean depuis plusieurs années, une prospection plus systématique a été entreprise en juillet 1983 et 1984. Elle a été limitée aux biotopes qui, au vu de la modeste expérience acquise, semblaient les plus favorables à l'espèce (présence de tas de pierres et vieux murs, d'arbustes et buissons, altitude comprise entre 950 et 1 100 m).

Observations de 1983

On peut noter, en juillet, deux observations effectuées par D. BRUGIERE, sur le Causse Méjean :

— le 8, un couple à STE-ENIMIE et, à HURES-LA-PARADE, deux ou trois mâles (dont deux stapazin), l'un d'entre eux nourrissant deux jeunes voletant (BRUGIERE et DUVAL, loc. cit.). Notre prospection systématique, effectuée du 20 au 30 juillet, a permis de localiser huit familles au moins ;

— le 20, sur le site de 1979 [1], un mâle stapazin et au moins deux juvéniles ;

— le 23, un mâle oreillard et quatre oiseaux en plumage type juvénile ou femelle [4]. C'est sur ce site que deux mâles stapazin avaient été observés en août 1982 ; à 600 m de là, un mâle stapazin et quatre individus type femelle ou juvénile sont cantonnés [5] ;

— le 26, trois familles sont repérées. La première (mâle oreillard) est distante d'un kilomètre de la n° 5 [6]. La deuxième (mâle stapazin) est située 400 m plus loin [7], tandis que la troisième, distante de 600 m de la précédente, est de forme oreillard [8] ;

— le 27, une famille comprend un mâle stapazin et au moins deux oiseaux de plumage femelle ou juvénile [9] ; à 500 m de là, un mâle oreillard est observé [10] ;

* Les numéros entre crochets renvoient à la carte.

ZONE D'ETUDE DU TRAQUET OREILLARD SUR LE CAUSSE MÉJEAN

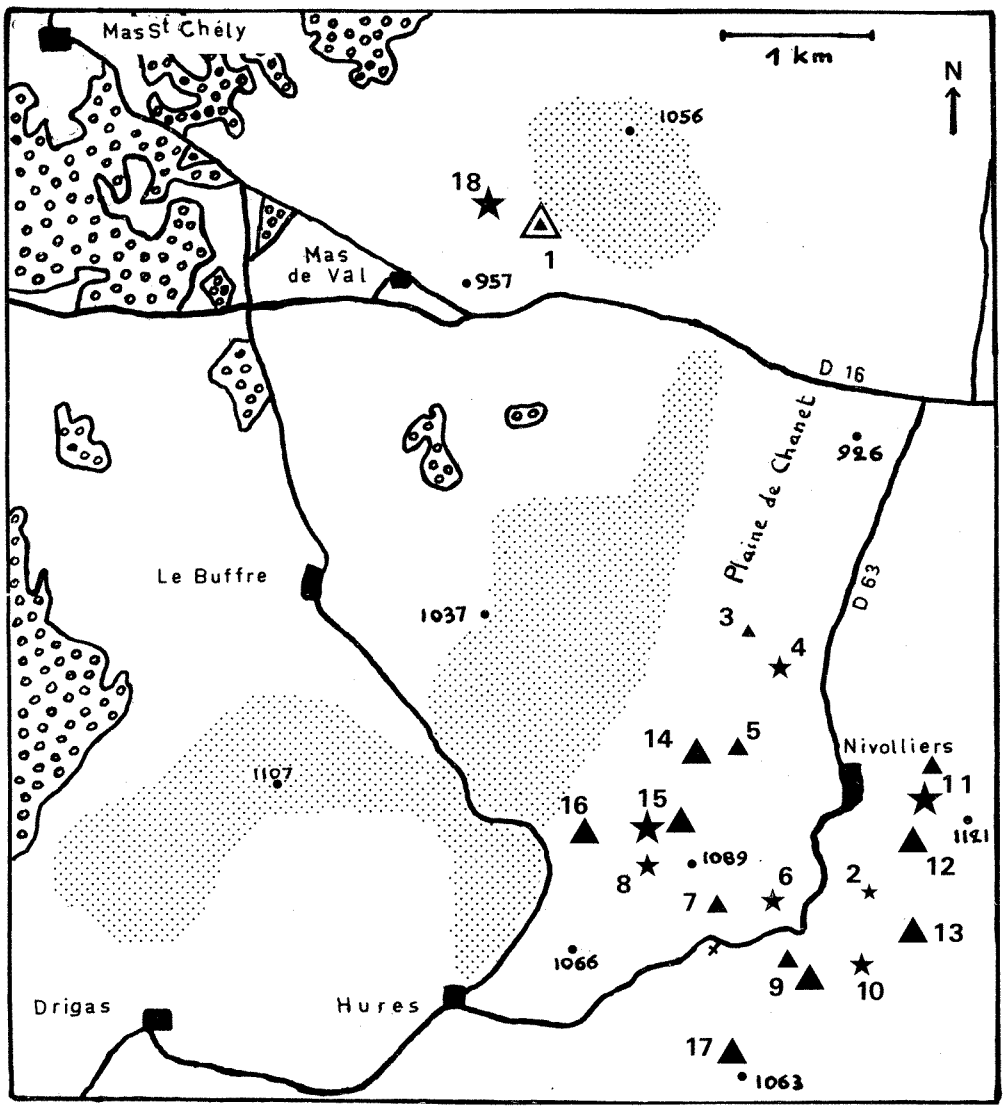

— le 30, à l'est de NIVOLLIERS, une famille cantonnée se compose d'un mâle stapazin et d'au moins deux individus de type femelle ou juvénile [11].

En résumé, sur les huit (très probablement neuf) familles dénombrées, trois (quatre) ont un mâle de forme oreillard, et cinq un mâle de variété stapazin.

Notons aussi, par ailleurs, un couple le 29.04 sur la commune de BALSIEGES (43) où il n'est pas connu comme nicheur (GIGAULT et LALLEMANT, 1985).

Observations de 1984

Toujours en juillet, un contrôle systématique des sites découverts en 1983 a été effectué. Il a révélé la présence de dix familles et/ou couples :

— Le 17, à l'est de la route D.63 :
• sur le site [11] de 1983 (famille stapazin), un mâle oreillard avec au moins deux jeunes ;
• un mâle stapazin et deux jeunes au minimum [12]. Cette famille est distante de 500 m de la précédente ;
• un couple (mâle stapazin) alarme vigoureusement à 600 m de [12]. La présence plus que probable de jeunes n'a pu être prouvée [13].

— Le 20, à l'ouest de NIVOLLIERS :
• sur le site [5] de 1983 (famille stapazin), un mâle stapazin avec un jeune au moins [14] ;
• à 600 m plus au sud, deux familles sont observées quasi simultanément. L'une (mâle stapazin) comporte quatre jeunes, l'autre, voisine de 200 m, est composée d'un mâle oreillard avec deux jeunes [15] ;
• 500 m plus loin, un mâle stapazin avec au minimum un jeune [16].

— Le 23, sur le site [9] de 1983 (mâle stapazin), un mâle stapazin et deux jeunes ; et, à 700 m de distance, une famille avec mâle stapazin et deux jeunes [17].

— Le 28, le site de reproduction du stapazin depuis 1979 [1] est déserté, mais à 400 m plus à l'ouest, une famille (mâle oreillard) comprend au moins deux jeunes [18].

Au total pour cette année 1984, neuf familles ont donné un minimum de dix-huit jeunes volant. En incluant le couple [13], la prépondérance de mâles stapazin est très nette : sept sur dix.

Remarques terminales

— Les dix-neuf familles ou couples observés en 1983-84 sont situés à une altitude variant de 930 à 1 080 m, avec une moyenne de 1 020 m. D'après GÉROUDET (1974), l'Oreillard « n'est pas un montagnard déclaré, car il s'arrête, sauf exceptions, à l'altitude de 1 000 m, remplacé plus haut par le Motteux ». Dans le cas de la population étudiée, dix familles sur dix-neuf, soit 53 %, étaient cantonnées à plus de 1 000 m, dont six (près du tiers) à 1 050 m et plus.

— Aucune orientation préférentielle quant aux versants choisis par les oiseaux n'est discernable. La répartition des dix-neuf familles ou couples de 1983-84 donne, selon ce critère d'exposition : nord = 4, sud et sud-ouest = 3 ; ouest = 5, est = 7. La pente du terrain semble être un facteur un peu plus discriminant, bien que la partition en faible, moyenne et forte soit entachée de subjectivisme. Les dix-huit sites de la carte se répartissent ainsi : pente faible = 5, pente moyenne = 3, pente forte = 10.

— La population des environs de NIVOLLIERS est concentrée sur un peu plus de trois km², soit un couple pour environ 33 ha.

— Les mâles de la forme Oreillard rencontrés étaient tous, à une exception près, très peu voire pas du tout orangés, à l'image de la race orientale **melanoleuca** dont l'aire s'étend de la Dalmatie et de l'Italie du sud à l'Iran (GÉROUDET, 1974). Mais, en juillet, il est possible d'y voir la conséquence de l'usure du plumage de printemps. Le fait mériterait confirmation. Cette teinte très blanche est d'ailleurs source de possibles confusions avec certains Motteux si, par grande lumière et sous certains éclairages, l'oiseau est observé trop rapidement et de trop loin. Un contrôle à l'aide d'un télescope s'avère être une sage mesure de prudence.

— Le Traquet oreillard, contrairement à son cousin le Motteux, est réputé « pas très farouche » (GÉROUDET, loc. cit.). Ce caractère comportemental ne nous a pas frappés. Hormis les deux mâles stapazin, visiblement en mue, observés le 12 août 1982, nous n'avons pas décelé de différences véritablement significatives dans les distances de fuite des deux espèces et la manière dont chacune s'accommode d'une présence humaine prolongée. En outre, nous avons observé à maintes reprises que, chez **hispanica,** le mâle, bien que nourrissant ses jeunes, est le membre du couple qui s'éloigne le plus de l'observateur et de sa famille. Donnant l'impression de " faire bande à part ", il faut parfois de longues minutes pour le retrouver. S'il consent à se rapprocher, il ne le fait que par étapes en se dissimulant entre chacune.

Sur la partie du Causse étudiée, l'Oreillard affectionne les biotopes où d'une part le relief rocailleux est important, avec une préférence très marquée pour les tas de pierres et vestiges de murs, et d'autre part la végétation est présente, même si elle ne comporte que quelques arbres, arbustes ou buissons, sur lesquels les oiseaux, y compris les jeunes, se perchent très volontiers. C'est cependant le premier de ces deux éléments qui est, de loin, le plus caractéristique.

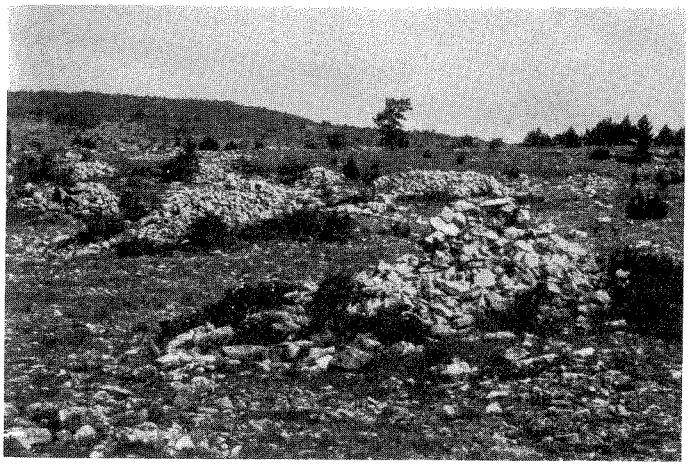

Biotope du site [1] près MAS de VAL.
Le nid, découvert en 1982, est au pied du tas de pierres du 2e plan.

Site de nidification Oreillard [2] près NIVOLLIERS - Juillet 1982.

Nid de l'Oreillard [2] près NIVOLLIERS - Juillet 1982.

Biotope nidification [15] oreillard et stapazin - Juillet 1984.

— P. GÉROUDET (loc. cit.), comparant le Motteux et l'Oreillard, écrit que « les deux espèces sont concurrentes et s'excluent lors de la nidification ». En 1983 et 1984, des biotopes situés à une altitude moyenne de 1 000 m et présentant les éléments typiques précédemment décrits ont été soigneusement prospectés (zones en grisé sur la carte). La présence, dans ces secteurs, du seul Motteux va dans le sens de l'affirmation de GÉROUDET. Mais cette affirmation de concurrence et d'exclusion en période de nidification est contredite par l'étroite association des deux espèces sur les sites d'Oreillards de MAS-DE-VAL [1 et 18] et tous ceux recensés autour de NIVOLLIERS.

Bien qu'un dénombrement précis des Motteux n'ait pas été effectué, nous pouvons citer deux exemples : de 1979 à 1983, le site [1] a abrité chaque année un minimum de deux couples de Motteux nourrissant des jeunes ; en 1983, à l'est de la route D.63, quatre familles de Motteux côtoyaient les trois couples d'Oreillards recensés.

BIBLIOGRAPHIE

— BRUGIERE D. et DUVAL J., 1983 : Annales ornithologiques du Parc National des Cévennes. Période 1970-1983. **Le Grand Duc,** 23 : 22-31.

— GÉROUDET P., 1974 : **Les Passereaux d'Europe,** volume 2, troisième édition, Delachaux et Niestlé, 318 pages.

— GIGAULT J.-C. et LALLEMANT J.-J., 1985 : Observations du Traquet oreillard en Auvergne. **Le Grand Duc,** 27 :...

Bernard BERNIER
28, rue Bottolier
27000 EVREUX